Reportage de France 3 Haute-Vienne : "Trisomie 21 : quand le bonheur vient avec le travail"

L'association Trisomie 21 Haute-Vienne a développé un service d'accompagnement au travail, qui permet à ses bénéficiaires de travailler en "milieu ordinaire", dans des entreprises ou collectivités. C'est le cas d'Elodie, 28 ans, qui travaille à la cantine de Nieul.

Elodie Arnaud est une jeune fille pétillante, pleine de vie, qui nous fait visiter son appartement, dans lequel elle vit seule depuis quelques années, en toute autonomie.

Mon appartement, c'est toute ma vie. Je commence une histoire de femme comblée et autonome.

Une femme... comme les autres.

Car malgré son handicap, Elodie travaille. Depuis 6 ans, elle est employée par la mairie de Nieul au restaurant scolaire de la commune. Chaque jour, elle met le couvert, accueille les enfants de maternelle, puis participe à la plonge.



Un travail dans lequel elle s'est épanouie au fil des années, gagnant en autonomie, à tel point qu'elle devrait pouvoir signer un CDI dans les prochains mois.

Inclusion professionnelle

Depuis dix ans, l'association Trisomie 21 Haute-Vienne a développé un service d'aide par le travail qui accompagne des personnes en situation de handicap mental, dont dix personnes avec trisomie 21, pour qu'elles puissent travailler en milieu ordinaire, le plus souvent dans des entreprises de restauration, de nettoyage ou des administrations.

Cet accompagnement a prouvé son efficacité puisque quatre personnes bénéficiaires du dispositif ont déjà pu passer en CDI.

Pour voir la vidéo accompagnant cet article, cliquez sur ce lien :

https://france 3-regions.france tvin fo.fr/nouvelle-aquitaine/haute-vienne/trisomie-21-quand-bonheur-vienne/trisomie-21-quand-bonh